

# SAUVETEUR(SE) SECOURISTE DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

Mis à jour le 26 juin 2024

## Conditions d'entrée et prérequis

Etre titulaire du certificat SST

## Niveau d'entrée

Sans diplôme

## Public visé

Salariés, demandeurs d'emploi, individuels payants

## Rythme

Temps plein

## Durée en centre

7 heures

## Validation

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré à l'issue d'une épreuve certificative en fin de formation conformément au référentiel INRS

## Certification

Oui

## Modalités d'évaluation

Grille d'évaluation  
Cas pratiques conformes au référentiel de certification

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

## Nombre de participants

de 4 à 10 maximum

## Entrée et sortie permanente

## Objectifs professionnels



### Objectifs de la formation : Actualiser les connaissances :

Etre capable d'intervenir immédiatement et efficacement en cas d'accident du travail, dans l'attente des secours spécialisés

Etre capable de reconnaître les risques professionnels et d'articuler son action avec les autres acteurs de la prévention de l'entreprise.

### Objectifs pédagogiques : Actualiser les connaissances :

Etre capable d'intervenir immédiatement et efficacement en cas d'accident du travail, dans l'attente des secours spécialisés

Etre capable de reconnaître les risques professionnels et d'articuler son action avec les autres acteurs de la prévention de l'entreprise.

## Contenu

- Retour d'expérience sur des interventions de secourisme
- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

## Modalités pédagogiques

En présentiel.

## Profil des intervenants

Formateur(trice)s professionnel(le)s certifiés(es) par l'INRS

## Possibilité d'aménagement du parcours

Non

## Méthodes pédagogiques

Alternance en théorie et mises en situations pratiques  
Travail sur des cas concrets rencontrés par les stagiaires

# SAUVETEUR(SE) SECOURISTE DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

Non

Remise de documentation

## Moyens pédagogiques

Plateaux techniques dédiés aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

## Durée

7 heures - Le maintien et l'actualisation des compétences (MAC SST) est obligatoire au maximum tous les 24 mois à compter de la date de formation initiale.

## Délais et modalités d'accès

Voir calendrier de formation

## Financements possibles

MODALITES DE FINANCEMENT

Financement Région Grand Est et FSE ou Pole-Emploi ou autre  
Proposition tarifaire sur demande

## Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap :  
referent.handicap@gretasudchampagne.com  
Référent(e) mobilité :  
referent.mobilite@gretasudchampagne.com

## Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards  
10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)